

Le contexte de la première naissance en milieu rural sénégalais

AGNÈS ADJAMAGBO, VALÉRIE DELAUNAY ET PHILIPPE ANTOINE

La baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne est soulignée par de nombreuses études à partir de données d'enquêtes rétrospectives (Blanc et Rutestein, 1994 ; Locoh et Hertrich, 1994 ; Bongaarts et Watkins, 1996 ; Foote *et al.*, 1996 ; Caldwell, 1997 ; Tabutin, 1997 ; Kirk et Pillet, 1998 ; Fall et Ngom, 2001 ; Vimard et Zanou, 2000). Ces études montrent une baisse de la fécondité dans la plupart des pays, au moins dans les milieux urbains, et mettent en évidence le rôle important du recul du mariage dans le début de la transition.

C'est donc aux âges les plus jeunes que la fécondité commence à diminuer et que la baisse d'intensité la plus forte est attendue dans les années à venir. Cependant, les modifications observées par ailleurs sur les comportements sexuels des adolescents, montrent que le premier rapport sexuel se produit de plus en plus souvent avant le mariage (Caraël, 1995 ; Blanc et Way, 1998 ; Delaunay *et al.* 2001 ; Delaunay et Guillaume, à paraître ; Gage-Brandon et Meekers, 1994 ; Mahy et Gupta, 2002 ; Meekers et Calvès, 1997). Ces deux phénomènes, élévation de l'âge au premier mariage et sexualité pré-nuptiale, rendent les naissances pré-maritales de plus en plus fréquentes (Bledsoe et Cohen, 1993 ; Meekers, 1994 ; Delaunay, 1994 ; Calvès, 1998, 2000 ; Brown *et al.*, 2001 ; Bozon et Hertrich, 2004).

Les changements sociodémographiques observés dans les classes d'âges jeunes alertent, dès le début des années 1990, la communauté internationale et donnent lieu à des aménagements spécifiques des politiques de population, notamment, à travers le concept de santé de la reproduction. La conférence du Caire, en 1994, fait émerger les adolescents comme un groupe cible des politiques de population. Depuis, les programmes d'information et de sensibilisation des jeunes aux questions de sexualité et la mise en place de services spécifiques de planification familiale se développent. Mais dix ans après, la question des grossesses non désirées et des risques d'infections sexuellement transmissibles demeure toujours à l'ordre du jour dans la plupart des pays africains (FNUAP, 2003). Si la dissociation entre *sexualité* et *mariage* est une réalité désormais reconnue en Afrique subsaharienne, le nouvel espace prémarital qui en découle, n'a été pris en compte que tardivement par les politiques, et parvient difficilement à s'affranchir des interdits sociaux liés à l'exercice d'une sexualité illégitime.

Le sujet de ce chapitre porte sur l'évolution des années 1960 à nos jours des comportements de fécondité prénuptiale dans la société rurale sénégalaise. Il s'agit de voir comment, dans une société qui ne pratique pas la contraception et où le recul de l'âge au mariage s'est affirmé, la fécondité prémaritale a évolué au cours des générations. Ce chapitre propose ainsi de décrire l'évolution des circonstances entourant la première naissance à partir de l'étude approfondie des indicateurs de fécondité aux jeunes âges. Notre approche repose sur l'analyse des données d'un suivi démographique à long terme qui permet de mesurer précisément le début de la baisse de la fécondité. Elle s'appuie également sur des données biographiques qui mettent en évidence les changements au cours des générations. Enfin, un important corpus de données publiées, de nature sociologique et anthropologique, est utilisé.

La situation au Sénégal

La transition de la fécondité au Sénégal est aujourd'hui confirmée. Le début de la baisse est estimé à 1971 dans les villes et 1986 dans les campagnes

(Garenne et Joseph, 2002). Le nombre moyen d'enfants par femme est de 5,7 en 1997 (Ndiaye *et al.*, 1997), mais on observe une nette différence entre milieu urbain, où cet indicateur est de 4,3 enfants par femme, et le milieu rural, où il est de 6,7. Le mariage constitue une règle quasi universelle. Il reste socialement considéré comme la sphère privilégiée d'exercice de la procréation et apparaît, dans ces conditions, comme le principal mécanisme de transition de la fécondité (Pison *et al.*, 1997). Le recul de l'âge au premier mariage des femmes est en effet observé sur l'ensemble de la population, de manière plus prononcée en ville (cf. tableau 1 en annexe).

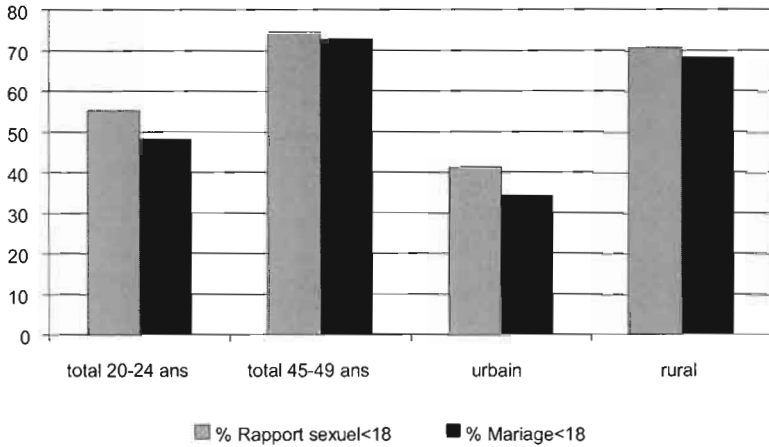
En dépit de la persistance des normes interdisant les rapports sexuels des femmes avant le mariage, de nombreux éléments montrent qu'aujourd'hui la sexualité des jeunes tend à débiter dans le célibat (Diop, 1994). En effet, la proportion de femmes ayant eu des rapports sexuels pré-nuptiaux est de 10 % en 1992-93, et augmente au fil des générations (16 % parmi les 20-24 ans). Elle est, par ailleurs, plus importante en milieu urbain où elle atteint 16 %, contre 5 % en milieu rural (Ayad et Ndiaye, 1998). De même, il apparaît que dans les générations les plus jeunes et en milieu urbain, la proportion de femmes ayant débuté leur vie sexuelle avant 18 ans est plus importante que celle ayant débuté leur vie maritale avant ce même âge (figure 1).

L'augmentation de cette période de sexualité pré-maritale, favorisée pour les femmes par le recul du premier mariage, est encore plus nette chez les hommes pour lesquels on observe une nette tendance à la précocité des premiers rapports sexuels, plus prononcée en milieu urbain, mais également clairement visible en milieu rural (cf. tableau 1 en annexe, Delaunay *et al.*, 2001).

Une société agro-pastorale confrontée à de nombreuses tensions

Les villages étudiés sont situés dans le *Siin*, région densément peuplée du bassin arachidier sénégalais. Le système agraire traditionnel est fondé sur l'association de la culture de céréales de subsistance (mil et sorgho) à celle de l'arachide, source de revenus monétaires et l'élevage. Depuis la fin des années

Figure 1. Proportion de femmes sénégalaises ayant eu leur 1^{er} rapport sexuel et leur 1^{er} mariage avant 18 ans (EDS 1992/93)



1970, le système agricole subit de fortes tensions dont les facteurs sont multiples. La baisse des cours de l'arachide, la réduction des subventions de l'État, la limitation des crédits permettant l'achat d'intrants et de matériel agricole sont en effet autant d'obstacles au développement économique des campagnes arachidières du Sénégal (Diop, 1992 ; Lombard, 1988). Parallèlement, la forte croissance démographique¹ entraîne une surexploitation des sols et leur appauvrissement. Ces phénomènes, accentués par la baisse de la pluviométrie, contribuent plus généralement à la détérioration de l'environnement.

La dégradation progressive des conditions de production agricole conduit la population de la région de Niakhar à développer des stratégies, aujourd'hui

1. Première zone agricole du Sénégal, le bassin arachidier apparaît, dès la première moitié du XX^e siècle, comme très densément peuplé. Le développement de la culture de l'arachide dans la région alimente un formidable dynamisme démographique (Becker *et al.*, 1994. En 1966, la densité de population de l'arrondissement de Niakhar est de 85 habitants au km² et la population croît de 25 % au cours des années 1960. L'excédent de population entraîne un phénomène spontané d'émigration. Soucieuses de décongestionner le terroir sereer, les autorités sénégalaises vont lancer, dès 1972, un vaste projet de déplacement des populations vers l'Est du Saloum et du Sénégal : le projet des *Terres neuves* (Garenne et Lombard, 1988). Aujourd'hui, la zone d'étude de Niakhar compte 160 habitants au km².

bien ancrées, de lutte pour l'amélioration des conditions de vie. Ces stratégies ont finalement entraîné de profonds changements du système de production. En particulier, les familles de paysans de Niakhar ont rapidement opté pour des solutions migratoires qui fonctionnent encore à l'heure actuelle. D'importants mouvements de migration temporaire se produisent en période de saison sèche et concernent plus particulièrement les jeunes célibataires (Delaunay, 1994). Environ la moitié des filles de 15 à 19 ans et 80 % des 20-24 ans sont concernées par ces mouvements².

L'intensification croissante des relations entre ville et campagne a largement contribué à ouvrir aux jeunes de nouvelles sphères de sociabilité et à les sensibiliser à de nouveaux modèles de référence à même de faire émerger des comportements novateurs, notamment en matière de sexualité et de fécondité (Adjamagbo et Delaunay, 1998). Le relâchement du contrôle sur la sexualité des jeunes est l'une des conséquences majeures habituellement attribuées aux migrations saisonnières (Guigou, 1992 ; Guigou et Lericollais, 1992). Cette plus grande liberté sexuelle à laquelle les jeunes générations accèdent désormais est aussi à l'origine d'une augmentation sensible des grossesses pré-nuptiales (Delaunay, 1994 ; Delaunay 2001).

Les déséquilibres du système de production, dont les migrations saisonnières sont l'une des conséquences, contribuent fortement aux changements sociologiques dans la zone d'étude.

Données et méthodes

Les données utilisées dans cette étude proviennent du système de suivi démographique (SSD) de Niakhar qui a débuté, en 1962, dans 8 villages rassemblés en une zone appelée *Ngayokhem*, et s'est étendu à 30 villages, en 1983, qui forment la *zone de Niakhar* (Garenne et Cantrelle, 1991 ; Delaunay *et al.*, 2003). Ce sont les données issues du suivi à long terme que nous traitons ici. Après

2. Pour plus de détails, se reporter au tableau de bord des indicateurs démographiques de Niakhar, disponible sur le site : http://www.ird.sn/activites/niakhar/popsante/pdf/Travail_saisonnier.pdf

un recensement initial, les événements démographiques sont enregistrés de manière régulière : tous les ans de 1962 à 1987, toutes les semaines de 1987 à 1997³ et tous les trimestres depuis 1997. Les événements vitaux (naissances, décès, migrations) sont enregistrés sur l'ensemble de la période, de 1962 à aujourd'hui (cf. tableau 2 en annexe).

Il semble important de rappeler certains points relatifs à la qualité des données enregistrées au cours de cette période de 40 ans à Niakhar. La qualité d'un système de suivi démographique repose sur la complétude de l'enregistrement des naissances, décès et migrations. Ce système diffère des enquêtes rétrospectives du fait que les enquêteurs se réfèrent, à chaque passage, aux informations enregistrées au passage précédent. De plus, les grossesses enregistrées le plus rapidement possible (généralement dès le 4^e mois) permettent de cibler leur issue, et ainsi, de minimiser les omissions de déclaration de naissances, notamment en cas de décès prématurés. Très peu d'événements peuvent être omis avec un rythme de passage hebdomadaire (entre 1987 et 1997), voire trimestriel (à partir de 1997). Le risque est en revanche supérieur lorsque les visites sont annuelles (entre 1963 et 1987). On ne peut donc pas exclure une sous-estimation du nombre de naissances avant 1987, où la périodicité des visites était annuelle ou bi-annuelle.

Les données du suivi démographique permettent de mesurer l'intensité de la fécondité par le biais du calcul des taux de fécondité par groupe d'âge qui sont le rapport du nombre de naissances du groupe d'âge et de la période à l'effectif soumis au risque. L'indicateur synthétique de fécondité est obtenu par la somme des taux de fécondité par âge. La population soumise au risque est mesurée précisément par le nombre de personnes — années vécues (chaque individu compte pour le temps exact où il a résidé au cours de la période de référence). Ce calcul dépend donc des règles de résidence qui ont évolué au cours des 40 années d'observation. Dans la première décennie, quatre années d'absence consécutives étaient nécessaires pour considérer un résident comme

3. En raison des besoins d'un essai vaccinal nécessitant l'enregistrement quasi continu des naissances, les passages des enquêteurs sont devenus hebdomadaires.

émigré (sauf déclaration de départ définitif). La règle est ensuite devenue plus stricte, puisque la durée a été ramenée à six mois depuis 1984. Le biais introduit par cette modification conduit à une surestimation de la population à risque en début de période, et donc à une sous-estimation des taux de fécondité.

Outre les données du SSD, notre étude s'appuie également sur une enquête rétrospective *Idéaux et comportements de fécondité* (ICOFEC) conduite dans neuf villages de la zone de Niakhar en 1999 (Delaunay et Adjamagbo, 2001). Dans chaque village, 35 concessions ont été sélectionnées au hasard. Toutes les femmes de 15 à 54 ans et tous les hommes de 20 à 69 ans qui étaient résidents au moment de l'enquête ont été pris en compte. Au total, l'enquête a permis de retracer les histoires résidentielles, génésiques et matrimoniales de 804 hommes et 1 039 femmes. Ces deux sources de données permettent à la fois de mesurer l'évolution du phénomène sur une longue période et de mesurer les changements au fil des générations.

Les populations des zones de Ngayokhem et de Niakhar sont présentées au tableau 3 en annexe. Le profil sociodémographique des deux populations présente des caractéristiques similaires. En effet, nous sommes en présence de populations de structure jeune, en très grande majorité d'ethnie sereer (plus de 95 %), aux trois quarts de religion musulmane, et de niveau d'instruction particulièrement bas : 35 % de scolarisés chez les hommes et seulement 25 % chez les femmes dont une majorité au niveau primaire uniquement.

En ce qui concerne les données biographiques, la collecte des itinéraires matrimonial et génésique a bénéficié de la base de données, puisque les événements déjà enregistrés par le suivi démographique ont été imprimés sous forme de fiche biographique (de type AGEVEN⁴). Les enquêteurs devaient alors compléter ces fiches en s'appuyant sur des repères temporels fiables, assurant ainsi une qualité supérieure aux biographies établies avec l'intéressé.

Quand on s'intéresse aux interrelations entre naissance et mariage on distingue deux situations : soit la naissance précède le mariage, soit la naissance a

4. Antoine *et al.*, 1987.

lieu après le mariage. Quand on modélise ce phénomène, dès qu'une personne a connu un des événements, l'autre n'est plus pris en considération. Les deux événements sont exclusifs l'un de l'autre : on ne retient que le moment où se produit le premier de ces événements : naissance ou mariage. Une méthode d'analyse est bien adaptée à l'étude de ce type de risques concurrents, c'est l'estimateur de Aalen (Trussel *et al*, 1992 ; Courgeau et Lelièvre, 1989). Cet indicateur est entièrement non-paramétrique, c'est-à-dire qu'il est estimé sans référence à une loi statistique, ce qui constitue un atout majeur. Ces courbes sont particulièrement adaptées pour la description des risques compétitifs, c'est-à-dire des risques dont l'occurrence d'une modalité rend impossible l'occurrence d'une autre modalité. L'interprétation graphique de cet estimateur se fait par la comparaison des pentes des courbes de quotients cumulés instantanés⁵, ce qui permet d'avoir à chaque instant du temps une idée de l'intensité de chacun des risques en question.

Les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon de l'enquête ICOFEC sont présentées en tableau 4 en annexe. Ces caractéristiques sont conformes à celles mises en évidence à partir des données du suivi démographique des zones de Ngahokhem et de Niakhar (structure jeune, ethnie sereer dominante et proportions similaires de musulmans). Les niveaux de scolarisation sont cependant légèrement meilleurs, du fait du plan de sondage qui a conduit à sélectionner, parmi les 9 villages d'enquête, les 3 villages dont les infrastructures sont les plus développées et qui présentent les meilleurs taux de scolarisation.

Résultats

Les évolutions observables au fil des générations en matière d'entrée en union et de première naissance s'inscrivent dans des dynamiques plus ou moins anciennes qui touchent à l'organisation sociale sereer dans son ensemble. Tout au long du XX^e siècle, la société sereer du Siin connaît en effet des boule-

5. Les courbes de Aalen peuvent donc avoir des valeurs supérieures à 1.

versements économiques, démographiques, sociaux et politiques qui affectent son système familial et matrimonial (Guigou, 1992). Notre propos n'a pas l'ambition d'analyser de manière exhaustive les processus qui se sont opérés. Cependant, leur rappel permet de replacer les événements en cours dans leur contexte historique.

Fécondité : le début d'une transition

Dans cette société, la constitution d'une union et de la descendance est étroitement liée à la fonction productive du ménage. Les ménages (ou groupes domestiques) constituent des unités de production et de consommation autonomes regroupées au sein d'une concession. Le chef de ménage dispose d'un pouvoir de décision en ce qui concerne le déroulement des activités productives, tant pour la culture de mil, destinée à l'alimentation du ménage, que pour la culture de l'arachide dont les profits lui reviennent en grande partie. L'homme gère donc son exploitation en disposant à son gré de la main-d'œuvre de sa (ou ses) femme(s) et de ses enfants. Ce mode d'organisation sociale tend à favoriser la persistance des modèles traditionnels d'union et de descendance nombreuse. Ainsi la polygamie est perçue comme un atout supplémentaire pour la bonne marche des travaux agricoles et domestiques. L'homme qui a plusieurs épouses et de nombreux enfants accroît les capacités productives de son ménage. En d'autres termes, la valorisation de la fonction productive de la famille contribue à maintenir les modèles familiaux traditionnels (en particulier la polygamie) et favorise l'exercice d'une forte fécondité (Adjmagbo et Delaunay, 1999).

Nous avons vu qu'en dépit d'une plus grande implication des individus dans la constitution de leur union, l'exercice d'un contrôle social sur le mariage persiste. Une fois mariée, la jeune femme qui rejoint la concession de son mari est investie d'un certain nombre d'obligations à l'égard de son mari et de sa belle-famille qu'elle côtoie au quotidien. Elle doit « produire » des enfants, selon l'expression communément employée, fournir des prestations de travail

et, aussi, se montrer obéissante⁶. L'ingérence familiale observée dans la constitution des unions s'étend ainsi aux affaires conjugales. La faible autonomie du couple vis-à-vis de la famille étendue rend difficile l'élaboration de projets de fécondité communs. En outre, en matière de fécondité, la décision du nombre d'enfants revient aux hommes et peu de femmes se reconnaissent le droit de s'opposer à l'avis du mari.

En dépit d'un contexte culturel qui reste très favorable à une forte fécondité, on peut penser que certains facteurs vont conduire à des modifications. Les tensions économiques, auxquelles les familles doivent faire quotidiennement face, les amènent à recourir à des activités extra-agricoles, parmi lesquelles la migration de travail des jeunes en ville est la principale. L'intensification de ces activités associée aux difficultés à rassembler le montant nécessaire à la compensation matrimoniale conduisent au recul de l'âge au premier mariage (Delaunay, 1994 ; Mondain *et al.*, à paraître(b)). On peut donc s'attendre à une baisse des taux de fécondité aux jeunes âges.

On sait par ailleurs que le recours à la contraception reste très limité. En effet, les méthodes contraceptives, qu'elles soient modernes ou traditionnelles, sont, dans l'ensemble, très mal connues et très peu utilisées. En 1999, l'enquête ICOFEC enregistrait à peine 2 % d'utilisation d'une méthode quelconque de contraception pour l'ensemble des femmes (1,5 % pour les seules méthodes modernes). Les proportions ne sont guère plus élevées chez les femmes mariées : respectivement 1,6 % et 1,4 % (Ndiaye *et al.*, 2003). L'information sur la contraception semble cependant être favorisée par la scolarisation et le contact avec la ville. Les femmes les mieux informées et les plus favorables à contrôler leur fécondité, ont un objectif d'espacement des naissances et de contraception d'arrêt alors que les hommes ont comme objectif d'éviter les grossesses hors mariage (Delaunay et Becker, 2000 ; Ndiaye *et al.*, 2003).

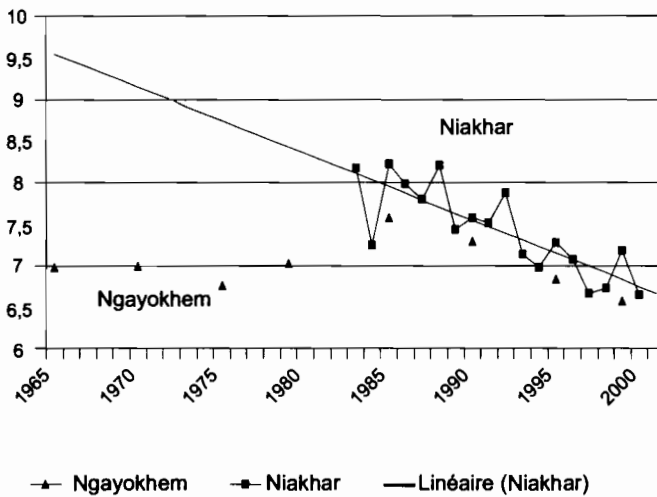
L'analyse des données du suivi démographique montre que le nombre moyen d'enfants par femme pour l'ensemble des 30 villages de la zone de Niakhar

6. Le manquement de la femme à l'un de ces devoirs constitue souvent une cause de divorce (Guigou, 1992).

varie de plus de 8 enfants dans les années 1980 à moins de 7 en 2000. Pour appréhender la tendance de la fécondité sur une plus longue période, nous avons calculé ce même indicateur pour les 8 villages (zone de Ngayokhem) qui ont fait l'objet d'un suivi depuis les années 1960. L'indicateur calculé pour les années 1960-70 oscille autour de 7 enfants par femme, puis augmente pour la période 1984-88, pour ensuite présenter une baisse régulière (figure 2).

L'augmentation de la fécondité sur cette courte période renvoie en partie à l'évolution de la méthodologie de collecte dans cet intervalle. En effet, à partir

Figure 2. Nombre moyen d'enfants par femme dans la zone de Niakhar et dans la zone de Ngayokhem



Source : suivi démographique de Ngayokhem (1963-2001) et de Niakhar (1984-2001)

de 1987, les enquêtes deviennent hebdomadaires et l'enregistrement des naissances, surtout lorsqu'elles sont suivies de décès prématurés, s'améliore. Le biais relatif aux modifications de collecte se traduit donc par une sous-estimation du nombre des naissances en début de période (avant 1987). S'ajoute à cela le biais relatif au changement de définition de résidence mentionné plus haut qui

conduit à surestimer la population à risque en début de période. Ces deux biais conduisent de manière concomitante à sous-estimer les taux de fécondité en début de période, ce qui peut expliquer, au moins en partie, la hausse observée des indicateurs observée. Néanmoins, on ne peut exclure qu'une légère hausse de la fécondité se soit produite dans la zone, comme cela a pu être démontré pour d'autres pays africains comme au Kenya (Vimard et Zanou, 2000).

Le suivi du nombre moyen d'enfants par femme des années 1960 à 1990 montre que le début de la transition de la fécondité dans cette région se situe à la fin des années 1980. Il faut néanmoins souligner que le niveau de fécondité reste élevé. Le même indicateur calculé à partir des données biographiques donne un niveau de 7 enfants par femme sur les 5 années précédant l'enquête (1995-99) et 7,2 sur la période de 5-9 ans avant l'enquête (1990-94).

Baisse des taux de fécondité aux jeunes âges depuis les années 1960

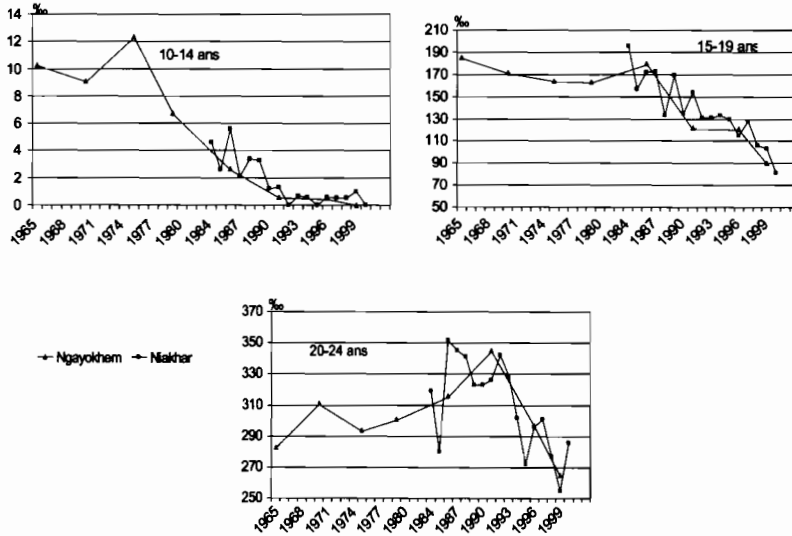
Cependant, si l'on observe l'évolution des taux de fécondité aux jeunes âges (figure 3)⁷, on constate que la fécondité des 10-14 ans baisse depuis les années 1960 et est aujourd'hui nulle. La fécondité des 15-19 ans baisse aussi depuis les années 1960 et diminue même de moitié. Les taux de fécondité entre 20 et 24 ans marquent une hausse jusqu'au début des années 1990, qui peut correspondre à un phénomène de rattrapage résultant d'un recul de l'âge au premier mariage. À partir du début des années 1990, cependant, leur évolution révèle une nette tendance à la baisse.

La courbe des taux de fécondité par groupes d'âge confirme l'idée selon laquelle une grande part de la baisse de fécondité provient de la baisse des taux aux jeunes âges (figure 4).

Si l'expérience migratoire retient l'attention des chercheurs impliqués dans cette zone d'observation depuis quelques années, l'enregistrement des mouvements saisonniers n'a été introduit dans le suivi de routine que très récemment.

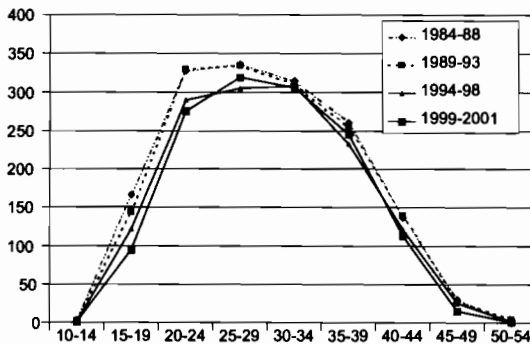
7. Les échelles utilisées sont très différentes mais permettent de mettre en évidence des tendances qui ne seraient pas visibles si nous utilisions la même échelle pour chaque graphique.

Figure 3. Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge des moins de 25 ans dans la zone de Niakhar et de Ngayokhem



Source : suivi démographique de Ngayokhem (1963-2001) et de Niakhar (1984-2001)

Figure 4. Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge selon la période d'observation



Source : suivi démographique de Niakhar (1984-2001)

Il est donc difficile d'analyser la fécondité selon l'expérience migratoire des femmes. Cependant, nous pouvons le faire par niveau d'instruction et par religion, du moins à partir de 1991, date depuis laquelle ces caractéristiques sont enregistrées de manière systématique. La religion n'apparaît pas être ici un facteur discriminant des niveaux de fécondité, tandis que la scolarisation semble déterminante. En effet, les femmes scolarisées présentent un indice de fécondité plus faible que les femmes non scolarisées (figure 5).

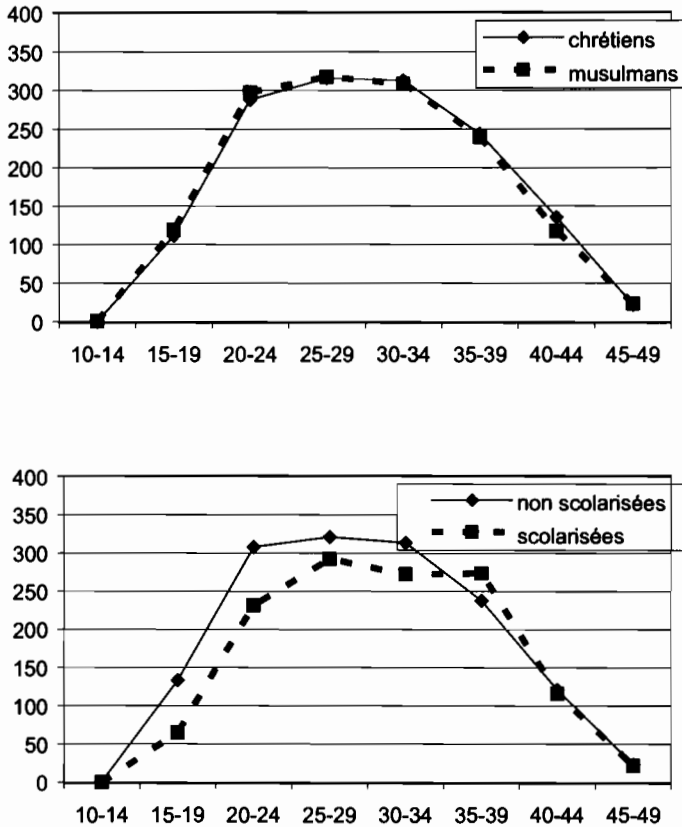
Les données de l'enquête biographique permettent de confirmer la baisse des indicateurs de fécondité avant 20 ans (figure 6). La distinction entre la fécondité des femmes chrétiennes et musulmanes est faible, avec toutefois des taux de fécondité un peu plus faibles, pour les dernières, à partir de 25 ans. La scolarisation apparaît là aussi être un facteur fortement discriminant du niveau de fécondité, avec une importante différence des taux, quel que soit l'âge, de même que l'expérience urbaine que nous pouvons ici prendre en compte (figure 7)⁸.

Le mariage en milieu sereer : persistance des normes et changement des pratiques

Scellé à l'issue de longues démarches, le mariage en milieu sereer est une institution traditionnellement complexe. Entraînant de nombreux rituels, cérémonies, prestations et contre prestations, il marque avant tout l'alliance entre deux groupes lignagers. Éléments centraux du dispositif de l'échange matrimonial, les femmes y puisent le seul statut socialement reconnu qui s'offre à elles. Mais, l'émiettement des groupes lignagers, la perte de pouvoir des chefs de lignage, et l'émergence du groupe domestique comme entité socioéconomique opérante et comme sphère d'exercice des solidarités quotidiennes sont autant de phénomènes observables dans la société sereer (Guigou, 1992). Ces bouleversements traduisent une remise en question des relations sociales fondées sur

8. Par expérience urbaine, nous entendons le fait d'avoir résidé en ville ou d'avoir effectué au moins une migration saisonnière en ville.

Figure 5. Taux de fécondité dans la zone de Niakhar selon la religion et la scolarisation

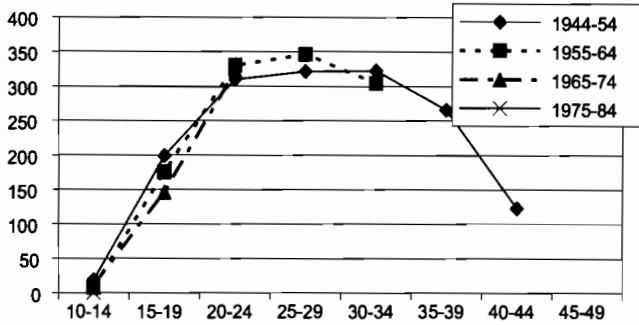


Source : suivi démographique de Niakhar (1991-2001)

les principes anciens. La société sereer apparaît aujourd'hui comme une société en transition, où les logiques traditionnelles persistent tout en s'adaptant aux contraintes contemporaines. La constitution des unions est très dépendante de la production agricole, elle-même fortement liée aux aléas climatiques⁹. Les mauvaises récoltes induisent une baisse du pouvoir d'achat des paysans

9. Depuis les années 1960, la baisse de la pluviométrie soumet les performances agricoles à de fortes irrégularités.

Figure 6. Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge selon le groupe de génération

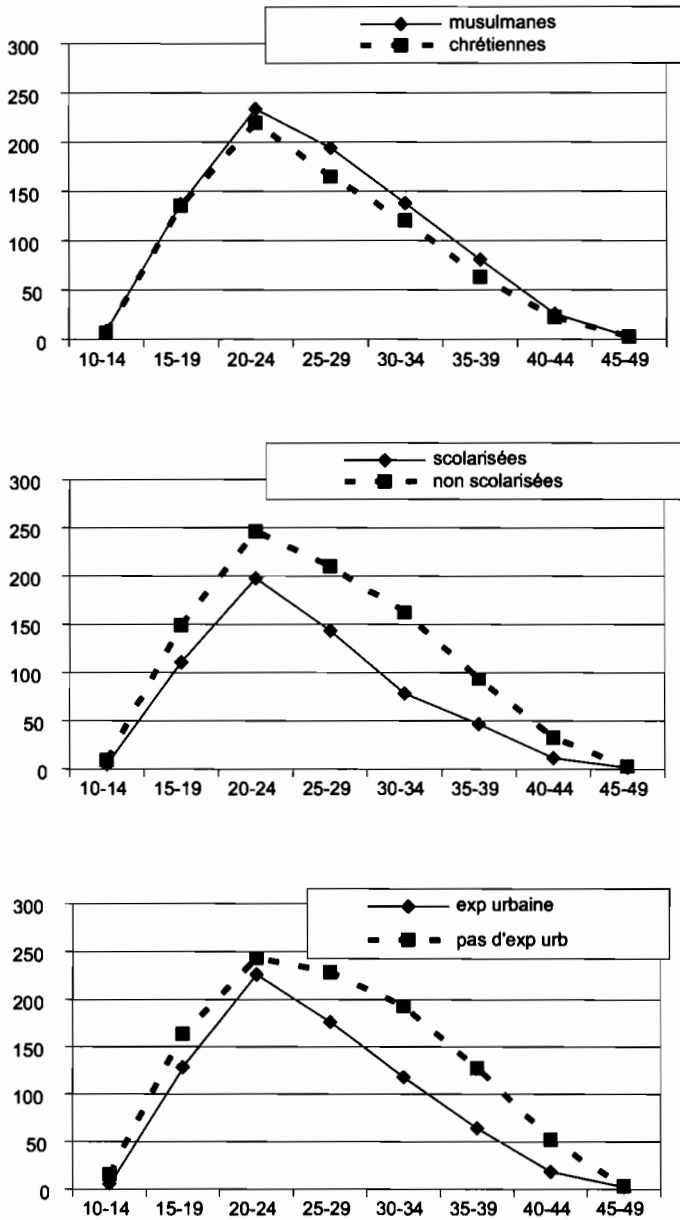


Source : enquête ICOFEC 1999

qui se solde par une incapacité à rassembler le montant de la compensation matrimoniale nécessaire à la formalisation des unions (Hertrich et Delaunay, 1998). Aujourd'hui, la tendance s'oriente vers une simplification des procédures et un allègement des prestations lorsque les aléas économiques se font trop oppressants pour la famille du prétendant (Mondain *et al.* (b), à paraître). En outre, si les aînés gardent un certain nombre de prérogatives dans les échanges matrimoniaux, les individus candidats au mariage disposent désormais d'une certaine marge de manœuvre.

Dans le système de suivi démographique, les données sur le mariage n'ont pas fait l'objet d'une attention de nature constante au cours de la période d'observation, et nous ne disposons pas d'un indicateur de suivi mesurant l'intensité de la primonuptialité. En effet, les histoires matrimoniales ne sont pas systématiquement enregistrées, et il n'est pas toujours possible d'identifier les premiers mariages. Cependant, il est possible de comparer les proportions de célibataires par groupes d'âge, calculées pour l'année 1963 dans la zone de Ngayokhem (Waltisperger, 1974), à celles que les données de la base permettent d'obtenir depuis 1983 pour ces mêmes villages (figure 8). Le déplacement progressif des courbes vers la droite témoigne du recul de l'âge au mariage,

Figure 7. Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge selon la religion et la scolarisation



Source : enquête ICOFEC 1999

visible en 1985. On ne peut malheureusement pas dater plus précisément le début de ce recul de l'âge au mariage qui se produit vraisemblablement entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980. Néanmoins, ce phénomène se poursuit depuis cette période et ne semble pas s'essouffler.

Les données biographiques permettent de calculer l'âge médian au premier mariage selon les générations. Celui-ci augmente au fil des générations et témoigne ainsi du phénomène de recul de l'entrée en union (figure 9). En effet, les femmes de la génération la plus ancienne se sont mariées 4 ans et demi plus tôt que les femmes de la génération la plus jeune (15,6 ans contre 21 ans).

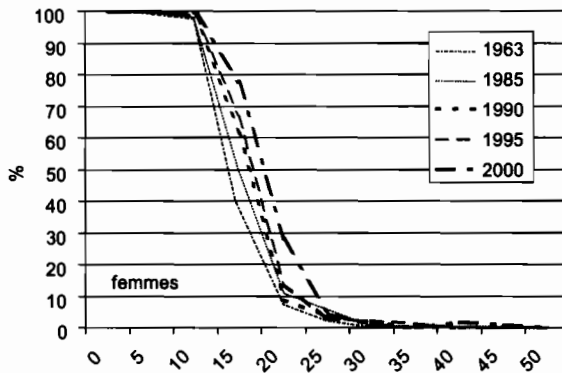
Avant le mariage : un nouvel espace pour la sexualité et la fécondité

Le mariage change donc, à la fois par l'assouplissement des procédures et par un recul de l'âge d'entrée en union plus tardif. Le mariage persiste néanmoins à valoriser le statut social de la femme, de même que les principes qui lui sont attachés définissant les devoirs de fidélité, d'obéissance et de respect de l'épouse à l'égard de son mari. De la même manière, si les relations sexuelles avant le mariage sont de plus en plus fréquentes, les valeurs et les normes interdisant la sexualité entre célibataires sont solidement ancrées. Aujourd'hui, une grossesse hors mariage demeure une source de conflit et de honte pour les parents de la jeune fille.

Le rejet social de la sexualité des célibataires révèle l'antagonisme qui peut s'installer entre les discours idéologiques, témoins des représentations, et les pratiques en partie guidées par des contraintes externes. Dans ses travaux anthropologiques sur le système matrimonial sereer, B. Guigou souligne que « le mariage est considéré comme le moyen de réguler et socialiser une sexualité féminine considérée comme naturellement débridée » (1992, p. 491). L'auteur précise que jusqu'au milieu du XX^e siècle, le contrôle de la sexualité passait par les mariages précoces¹⁰. Aujourd'hui, l'augmentation de la période de célibat

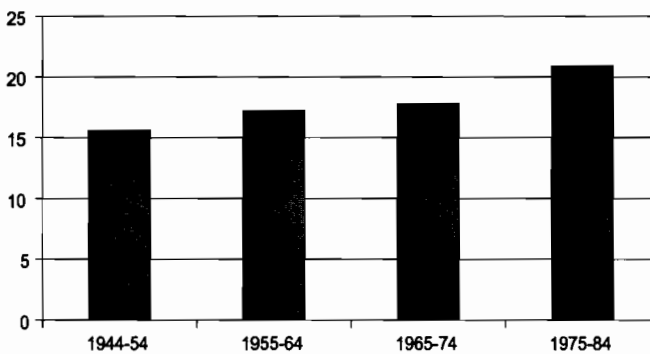
10. Sous cette appellation, l'auteur place les mariages ayant lieu vers l'âge de 12 ou 13 ans.

Figure 8. Proportions de célibataires par âge selon les années d'observation dans la zone de Ngayokhem



Source : suivi démographique de Ngayokhem (1963-2000)

Figure 9. Âge médian au premier mariage des femmes -ICOFEC



Source : enquête ICOFEC 1999

des jeunes empêche le fonctionnement du contrôle de la sexualité des femmes. Les pratiques sexuelles prénuptiales de plus en plus fréquentes bravent ainsi l'idéologie dominante.

Les données quantitatives nous permettent de confirmer ces tendances. Le système de suivi démographique enregistre l'ensemble des naissances et

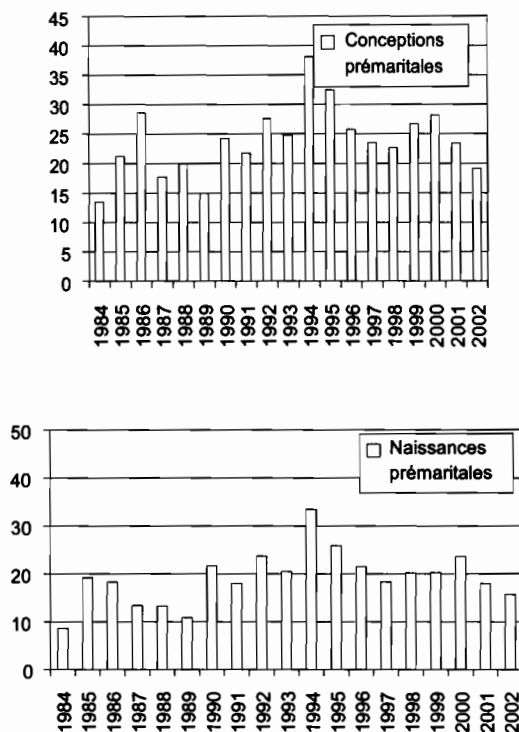
des mariages. Il est donc aisé de rapporter à chaque première naissance le statut matrimonial de la mère, au moment de la naissance ou au moment de la conception¹¹. On obtient ainsi une répartition des premières conceptions et/ou naissances dans le célibat (figure 10). Sur la période, on dénombre 19 % des premières naissances qui surviennent dans le célibat et 24 % d'entre elles qui sont conçues avant le premier mariage. Il s'agit donc de près du quart des premières naissances enregistrées, témoignant ainsi de l'ampleur de la sexualité féminine avant le mariage. Ces indicateurs fluctuent au cours de la période, fortement sensibles à l'évolution erratique du mariage dont la conclusion, comme nous l'avons décrit plus haut, reste fortement liée aux capacités économiques.

Les proportions de conceptions et de naissances prémaritales sont significativement différentes selon la religion de la mère. Chez les femmes chrétiennes, on compte respectivement 29,5 % et 25 % de conceptions et naissances prémaritales parmi les naissances de rang 1 contre 22 % et 17 % chez les femmes musulmanes. De même, on relève des différences importantes selon le niveau d'instruction : la fécondité prémaritale apparaît plus importante quand la mère est scolarisée (36 % et 32 % parmi les naissances de mères scolarisées en primaire et 60 % et 53 % parmi les mères scolarisées au secondaire et plus). Ces différences se confirment par une analyse de régression logistique qui montre que le rapport de risque pour que le premier enfant ait été conçu avant le mariage le rapport de risque pour une première naissance d'être conçue avant le mariage est 2,2 fois supérieur pour une mère scolarisée en primaire et 5,2 fois supérieur pour une mère scolarisée en secondaire. De même, ce rapport est 1,4 fois supérieur pour une mère de religion chrétienne. Les rapports de risque liés au fait qu'une naissance puisse survenir avant l'officialisation de l'union sont de niveaux similaires : 2,5 pour les femmes de niveau primaire ; 5,2 pour celles de niveau secondaire et 1,5 pour les chrétiennes (tableau 1).

L'analyse des données biographiques confirme ces tendances. À l'instar du premier mariage, la première naissance est, elle aussi, retardée, mais dans une

11. Nous avons choisi de dater la conception à 8 mois avant la naissance.

Figure 10. Conceptions prémaritales et naissances prémaritales parmi les naissances de rang 1 selon l'année d'observation (en %)



Source : Suivi démographique Niakhar (1984-2002)

moindre mesure. L'écart entre les âges médians aux deux événements, de 3 ans pour la génération la plus ancienne, s'en trouve réduit chez les plus jeunes (1,9) (tableau 5 en annexe). Le tableau 2 présente la proportion de femmes ayant commencé leur vie familiale par un mariage ou par une naissance selon les générations.

Les modes de sortie de l'adolescence restent encore très conformes à la norme socialement reconnue à Niakhar : le mariage précède la grossesse, et donc, la naissance intervient dans le cadre formel du mariage. L'autre modèle démarrant par une grossesse ou une naissance (ou les deux) avant le mariage

Tableau 1. Régression logistique du risque de conception ou de naissance pré-nuptiale selon diverses caractéristiques sociodémographiques

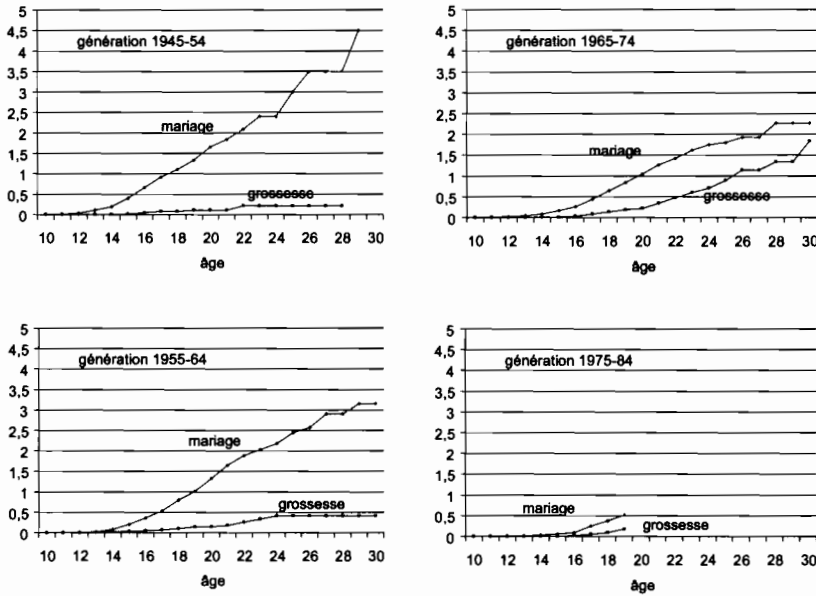
	Conception prémaritale		Naissance prémaritale	
	Odds Ratio	P	Odds Ratio	P
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	Ref	–	Ref	–
Primaire	2,2	0,000	2,5	0,000
Secondaire +	5,2	0,000	5,2	0,000
Autre*	1,4	0,197	1,7	0,021
Religion				
Musulmane	Ref	–	Ref	–
Chrétienne	1,4	0,001	1,5	0,000
Traditionnelle	0,6	0,235	0,5	0,133
Effectif	2563		2563	

*Alphabétisation français ou sereer, école arabe, école coranique

reste encore relativement peu fréquent (15 %). Néanmoins, les grossesses pré-nuptiales sont un phénomène bien réel à Niakhar et même relativement ancien, puisqu'elles concernent près de 10 % des femmes de la génération 1945-54. Elles connaissent par ailleurs une nette augmentation au cours des générations : leur proportion est de 22 % dans la génération 1965-74. Dans la génération la plus jeune qui, au moment de l'enquête, est la plus soumise au risque de connaître l'un des événements, (femmes âgées de 15 à 24 ans), un tiers des femmes qui ont eu une grossesse l'ont entamée avant le mariage. Le recul reste insuffisant pour conclure à une intensification du phénomène, mais l'hypothèse semble vraisemblable. Ces résultats soulignent donc l'importance des changements en cours dans le calendrier de la fécondité des jeunes générations.

Les courbes d'Aalen calculant le risque relatif de commencer la constitution de sa famille par une naissance ou par un mariage sont une autre illustration de ces changements (figure 11). Les courbes des deux groupes de générations les plus anciennes correspondent au schéma attendu d'une société qui prône

Figure 11. Évolution des risques concurrents de connaître un mariage avant une grossesse ou une grossesse avant le premier mariage dans quatre générations de femmes à Niakhar (Courbes d'Aalen)



le mariage et prohibe les naissances illégitimes. Dans l'ensemble, on note pour chacune d'elles, une entrée rapide en union à partir de 15 ans et un risque très faible de débiter sa vie de jeune femme par une naissance hors mariage. Chez ces femmes, avant 18 ans, le risque de naissance avant le mariage est quasi inexistant, puis faible, passé 20 ans. En effet, au-delà de 20 ans, le risque ne croît plus : la plupart des femmes étant déjà mariées. Si les changements entre les deux plus anciennes générations sont mineurs, la génération 1965-74 montre en revanche un ralentissement du risque d'entrée d'abord en union et parallèlement une accélération du risque d'avoir une naissance avant le mariage. Le profil des deux courbes est bien distinct : une pente relativement marquée pour le risque de grossesse, par rapport aux générations antérieures, entre 18 et 24 ans. Au-delà de cet âge, la pente s'infléchit nettement ; le risque semble même plus grand de connaître l'événement *premier enfant* avant le premier mariage.

Tableau 2. Répartition des femmes selon qu'elles se marient avant la première grossesse, entament, ou ont leur première grossesse avant le mariage, ou n'ont pas eu de grossesse menée à terme, ni de mariage

Génération	Âge à l'enquête	Mariage d'abord	Grossesse d'abord	Pas de grossesse ni mariage	Effectifs
1945-1954	45-54 ans	83,0	9,5	7,6	158
1955-1964	35-44 ans	85,5	10,7	3,7	242
1965-1974	25-34 ans	72,7	21,5	5,9	289
1975-1984	15-24 ans	25,4	14,0	60,6	350
Total		63,1	14,6	24,1	1039

* par grossesse menée à terme on entend celles qui ont abouti à une naissance vivante ou un mort-né.

Enfin, il convient de souligner un très faible risque de naissances avant le mariage en dessous de 18 ans. De même, d'une génération à l'autre, l'écart entre les deux courbes se réduit, ce qui suggère que progressivement les femmes tendraient à avoir le même risque de construire leur famille en commençant par un enfant ou par un mariage.

Discussion

À Niakhar, comme probablement dans l'ensemble du Sénégal rural, la transition de la fécondité débute dans les années 1980. Ce résultat confirme les conclusions d'une étude qui estime le début de la baisse de la fécondité au Sénégal à la fin des années 1970 dans les villes et au milieu des années 1980 dans les campagnes (Garenne et Joseph, 2002). Mais les données du suivi démographique de la zone d'étude permettent aussi de montrer que la baisse de la fécondité aux jeunes âges débute dès les années 1960. Cette évolution est concomitante à une baisse, voire une disparition, des mariages très précoces. Les systèmes familiaux et matrimoniaux sereer n'échappent pas aux bouleversements que bon nombre de sociétés lignagères africaines connaissent déjà (Quesnel et Vimard, 1988 ; Dozon, 1985 ; Hertrich et Pilon, 1998). L'âge d'entrée en union recule,

entraînant un report de la première naissance. Cependant, les deux événements ne sont pas totalement liés et on observe le développement d'une sexualité et d'une fécondité qu'il n'est plus juste de qualifier de précoces, mais bien de *pré-maritales*. En effet, si les modes de constitution des familles restent encore très conformes à la norme dominante mariage — grossesse — naissance, d'autres modèles démarrant par une grossesse ou une naissance (ou les deux) avant le mariage apparaissent. Une tendance nette se dégage : ces cas de figure, déviant de la norme, tendent à augmenter d'une génération à l'autre. Nous sommes donc ici en présence de comportements encore relativement marginaux quoiqu'en progression régulière.

Les changements de comportements en matière de fécondité sont fortement liés aux modèles familiaux qui évoluent sous l'effet de plusieurs facteurs. L'un des facteurs-clés de modification de ces modèles réside dans les intenses mouvements migratoires vers Dakar. Malgré la volonté familiale d'encadrer les jeunes migrants, l'éloignement conduit à un affaiblissement du contrôle social, et les jeunes parviennent à s'approprier un plus grand espace de liberté. L'attitude des jeunes à l'égard de la sexualité et du mariage témoigne de leur plus grande implication dans leur vie amoureuse et suggère un changement dans le partenariat conjugal. Un second facteur est lié aux contraintes économiques actuelles qui rendent difficile la conclusion d'une union et provoquent un allongement de la période durant laquelle les époux résident séparément. La résidence séparée des conjoints modifie le processus matrimonial en minimisant l'ingérence de la famille du mari dans la relation du couple. Enfin, les progrès réalisés en matière de scolarisation conduisent à faire naître de nouvelles aspirations professionnelles. Ces différents facteurs contribuent largement à ouvrir aux jeunes de nouvelles sphères de sociabilité et à les sensibiliser à de nouveaux modèles de référence à même de faire émerger des comportements novateurs.

La transition matrimoniale qui s'est produite dans la zone s'est donc accompagnée d'une diminution des grossesses (et des naissances) précoces, mais a contribué à projeter sur le devant de la scène la question des grossesses pré-nuptiales. En définitive, pour les jeunes Sereer d'aujourd'hui, le risque

n'est plus tant d'avoir un enfant trop tôt, mais de l'avoir avant le mariage. Les enjeux se posent ici, autant en termes sanitaires que sociaux. Dans une zone où les valeurs sociales accordées aux fonctions reproductives du mariage sont encore solidement ancrées, être mère célibataire reste un terrible défi que peu de jeunes filles ni de familles sont prêtes à affronter. Socialement déconsidéré, cet état peut entraîner au mieux un mariage rapide (Guigou, 1992), pour éviter l'affront, au pire, le rejet, la marginalisation sociale de la mère, mais aussi de l'enfant.

D'une façon générale, la sexualité des jeunes célibataires, qu'ils soient ruraux ou urbains, revêt des enjeux majeurs pour l'avenir des populations africaines. Dans les pays d'Europe, dès que la vie sexuelle prend de l'autonomie à l'égard de la procréation, l'institution matrimoniale se trouve affaiblie (Bozon, 2003). En Afrique, on peut observer un processus différent où s'opère une dynamique circulaire entre les événements. Tout d'abord, la fin des mariages précoces a modifié les rapports sociaux et eu des répercussions sur la vie sexuelle des jeunes adultes. Ensuite, on peut dire que la sexualité pré-nuptiale, conjugée à un faible recours à la contraception moderne, a affecté l'institution matrimoniale notamment par le biais des légitimations de grossesses non planifiées. En effet, lorsque l'avortement n'est pas choisi comme issue, l'importance sociale accordée à l'institution matrimoniale conduit les couples (souvent sous la pression de leurs familles) à conclure une union au moment où la grossesse est constatée. Ces pratiques « de rattrapage » de ce qui reste perçu comme une méconduite sociale contribuent probablement à limiter la tendance au recul de l'âge au premier mariage.

Les problèmes liés à l'accès aux méthodes de contraception modernes, auxquels s'ajoute la stigmatisation de la sexualité hors mariage, empêchent les adolescents et les jeunes adultes d'assumer pleinement leur vie sexuelle. Ils limitent également le phénomène de décrochage entre mariage et procréation. On saisit alors tous les enjeux d'une diffusion plus large des moyens de prévention des grossesses non désirées, au sein des populations jeunes en Afrique.

Enfin, la question de l'apport des échanges villes — campagnes dans les comportements de fécondité des jeunes ruraux célibataires reste entière. Comment expliquer le fait que les grossesses prémaritales soient en augmentation dans une zone rassemblant une majorité de jeunes filles qui ont fait l'expérience de résider (parfois plusieurs années de suite) à Dakar où les méthodes de contraception sont bien plus accessibles ? La réponse est certainement complexe. Elle implique qu'une réflexion soit menée sur le sens même de la maternité et des rapports sociaux en général dans cette société. Parmi les pistes qui nous semblent pertinentes, il convient de citer celle de la précarité des conditions de vie en milieu urbain. En effet, les rapports sociaux et professionnels que tissent les jeunes filles s'installant dans la capitale se traduisent trop souvent par une précarisation sociale qui les expose à toutes formes d'abus.

Des études supplémentaires sont nécessaires, en milieu rural mais aussi sur les lieux de migration, pour mettre à jour ces phénomènes et mieux comprendre les réalités que recouvre la sexualité des jeunes ruraux célibataires (Mondain *et al.* (a), à paraître). Les problèmes auxquels les responsables politiques se sont efforcés de faire face depuis le début des années 1990 sont loin d'être tous réglés. Sans abandonner les villes, lieux d'accueil de nombreux jeunes ruraux, les stratégies politiques consistant à concentrer les nouvelles interventions dans le domaine de la contraception en zones rurales, jusque là négligées, devront être renforcées.

Références bibliographiques

- ADJAMAGBO A., DELAUNAY V. 1998, « La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sasandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés », in GENDREAU F (éd.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, ESTEM, pp. 339-355.
- ADJAMAGBO A., DELAUNAY V., 1999, *Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise*, ETS, Paris, 24 p.

[Document de recherche n° 6].

- ANTOINE P., BRY X., DIOUF P.D., 1987, « La fiche « AGEVEN » : un outil pour la collecte des données retrospectives », *Techniques d'enquête*, vol. 13, n° 2, pp. 173-181.
- AYAD M. ET NDIAYE S. (éd.), 1998, *Perspectives sur la planification familiale, la fécondité et la santé au Sénégal*, Calverton, Maryland, USA, direction de la prévision et de la statistique et Macro International Inc, 167 p.
- BECKER C., DIOUF M., MBODJ M., 1994, « L'évolution démographique régionale du Sénégal et du bassin arachidier (Sine-Saloum) au vingtième siècle, 1904-1976 », in CORDELL D.D. et GREGORY J.W. (éd.) *African Population and Capitalism, Historical Perspectives*, Madison, Wisconsin, the University of Wisconsin Press (deuxième édition), pp. 76-94.
- BLANC A. K. et WAY A. A., 1998, « Sexual behavior and contraceptive knowledge and use among adolescents in developing countries ». *Studies in Family Planning*, vol. 29, n° 2, pp. 106-116.
- BLANC A. K.; RUTSTEIN S. O., 1994, « The demographic transition in Southern Africa: yet another look at the evidence from Botswana and Zimbabwe ». *Demography*, vol. 31, n° 2, pp. 209-15.
- BLED SOE C. and COHEN B. (éd.), 1993. *Social dynamics of adolescent fertility in sub-Saharan Africa*, Washington, National Academy Press, 208 p.
- BONGAARTS J., WATKINS S. C., 1996, « Social interactions and contemporary fertility transitions », *Population and Development Review*, vol. 22, n° 4, pp. 639-682.
- BOZON M., 2003, À quel âge les femmes et les hommes commencent-ils leur vie sexuelle ? Comparaisons mondiales et évolutions récentes, in *Population et Sociétés*, Ined, n° 391, Paris, juin 2003, 4 p.
- BOZON M., HERTRICH V., 2004, « Sexualité préconjugale et rapports de genre en Afrique : une comparaison avec l'Amérique Latine », in *Santé de la reproduction au temps du Sida*, Khalt, Guillaume (éd.), Éditions du Ceped, Paris, chap. 2, 16 p.
- BROWN A.D., JEJEEBHOY S.J., SHAH I., TOUNT K.M., 2001, *Sexual relations among young people in developing countries: evidence from WHO case studies*, Occasional Paper, 4, WHO, Geneva, 50 p + annexes.
- CALDWELL J.C., 1997, « The global fertility transition: the need for a unifying theory », *Population and Development Review*, vol. 23, n° 4, pp. 803-812.
- CALVÈS A., 1998, *Adolescent sexuality and fertility in Cameroon: relevance of the social disorganization and rational adaptation models*, Ceped Series n° 3, Paris Ceped, 19 p.
- CALVÈS A.-E. 2000, « Premarital childbearing in urban Cameroon: Paternal recog-

niton, child care and financial support », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 30, n° 1, pp. 443-452.

- Cantrelle P., 1969, Étude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal) – État civil et observation démographique, Dakar, ORSTOM: 121. (Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 1).
- CANTRELLE P., LÉRIDON H., 1971, « Breast feeding mortality in childhood and fertility in a rural zone of Senegal », *Population Studies*, vol. 25, n° 3, pp. 505-533.
- CARAËL M., 1995, « Sexual Behavior », in CLELAND J. et FERRY B (éd.), *Sexual Behavior and AIDS in Developing Countries*, Genève, WHO/Taylor & Francis, pp. 75-123.
- COURGEAU D., LELIÈVRE É., 1989, *Analyse démographique des biographies*. Ined, Paris, 268 p.
- DELAUNAY V., 1994, *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Les Études du Ceped, n° 7, Ceped, Paris, 326 p.
- DELAUNAY V., 2001, « Sexualité et Fécondité des adolescents : évolutions récentes en milieu rural sénégalais », in GENDREAU F. et POUPARD M. (éd.), *Les transitions démographiques des pays du Sud*, ESTEM, Paris, pp. 225-239.
- DELAUNAY V., ADJAMAGBO A., 2001, *Enquête « Idéaux et comportements de fécondité dans une zone rurale du Sénégal - Volet Comportements »*, Rapport d'analyse, IRD, Dakar, 40 p.
- DELAUNAY V., BECKER C., 2000, « Vers une demande réelle de contrôle de la fécondité en milieu rural sénégalais », in PILON M. et GUILLAUME A., (éd.), *Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud*, Paris, IRD : pp. 127-146.
- DELAUNAY V., ENEL C., LAGARDE E., et al., 2001, *Sexualité des adolescent : tendances récentes en milieu rural sénégalais*. Les Dossiers du Ceped, n° 65, 34 p.
- DELAUNAY V., GUILLAUME A., « Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne », in VIMARD P., ADJAMAGBO A., et MSELATTI P. (éd.), *Transition reproductive dans les pays du Sud*, [à paraître].
- DELAUNAY V., MARRA A., LÉVI P., ETARD J.-F., 2003, « SSD de Niakhar », in INDEPTH Network, *Population et santé dans les pays en développement. Volume 1 : Population, santé et survie dans les sites du réseau Indepth*, pp. 313-321.
- DIOP A.B., 1992, « Les paysans du bassin arachidier (Sénégal) — Conditions de vie et comportements de survie », *Politique africaine*, n° 45, p. 39-61.
- DIOP N. J., 1994, *La fécondité des adolescentes au Sénégal*, Montréal, université de Montréal, 227 p + annexe. (Collection de thèses et mémoires sur le Sahel, n° 34).

- DOZON J.P., 1985, « Économie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte-d'Ivoire », *Cahiers d'Études africaines*, 68, XVII-4, pp. 463-483.
- FALL S., NGOM P., 2001, *Baisse de la fécondité en Afrique francophone : tendances récentes et futures*, UN workshop on Prospects for fertility decline in high fertility countries, NY, July 9-12, 17 p.
- FNUAP, 2003. *État de la population mondiale 2003. Un milliard à ne pas oublier : Investir dans la santé et les droits des adolescents*, New York, NY, UNFPA, 84p.
- FOOTE K., HILL K.H., et MARTIN L. G. (éd.), 1996, *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*. Paris, Ined, PUF, National Academy of Sciences, 371 p.
- GAGE-BRANDON A., MEEKERS D., 1994, « Sexual activity before marriage in sub-Saharan Africa », *Social Biology*, vol. 41, n° 1-2, pp. 44-60.
- GARENNE M., 1981, *The age pattern of infant and child mortality in Ngayokheme (Rural West Africa)*. African Demography Working Paper n° 9, Pennsylvania, Population Studies Center, University of Pennsylvania, 36 p.
- GARENNE M., CANTRELLE P., 1991, *Tree Decades of Research on Population and Health : the ORSTOM Experience in Rural Senegal : 1962-1991*, Saly Portudal, IUESP, 43 p. [Communication au séminaire sur les études longitudinales, 7-11 octobre].
- GARENNE M., JOSEPH V., 2002, « The timing of the fertility transition in sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 30, n° 10, pp. 1835-1843.
- GARENNE M., LOMBARD J., 1988, « La migration dirigée des Sereer vers les Terres Neuves (Sénégal) », in : QUESNEL A. et VIMARD P. (éd.), *Migration, changements sociaux et développement*, Paris, ORSTOM, p. 317-332, [Troisièmes journées démographiques].
- GARENNE M., VAN GINNEKEN J., 1994, « Enquêtes rétrospectives et suivi longitudinal : comparaison sur les Serer », in CHARBIT Y. et NDIAYE S. (éd.), *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPAA, pp. 385-407.
- GUIGOU B., 1992, *Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 548 p.
- GUIGOU B., LERICOLLAIS A., 1992, « Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer Siin (Sénégal) », *Sociétés, Espaces, Temps*, vol. 1, n° 1, pp. 45-64.
- HERTRICH V., DELAUNAY V., 1988, « Les adaptations matrimoniales face à la crise agricole : le rôle de la pluviométrie dans deux populations du Sahel », in GENDREAU F. (éd.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, ESTEM, pp. 249-265.
- HERTRICH V., PILON M., 1998, *Changing patterns of marriage in Africa*, Ceped News, n° 4, pp. 1-2.

- KIRK D., PILLET B., 1998, « Fertility levels, trends, and differentials in sub-Saharan Africa in the 1980s and 1990s », *Studies in Family Planning*, vol. 29, n° 1, pp. 1-22.
- LOCOH T. et HERTRICH V., 1994, The onset of fertility transition in sub-Saharan Africa, IUSSP, Liège, 308 p.
- LOMBARD J., 1988, *Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Sereer*, thèse de doctorat, centre d'études géographiques sur l'Afrique Noire, UFR géographie, Paris X Nanterre, 404 p.
- MAHY M., GUPTA N., 2002. « Trends and differentials in adolescent reproductive behavior in sub-Saharan Africa » *DHS Analytical Studies*, n° 3, Calverton, Maryland, ORC Macro, 40 p.
- MEEKERS D., CALVÈS A.E., 1997, « Main'girlfriends, girlfriends, marriage, and money: the social context of HIV risk behaviour in sub-Saharan Africa », *Health Transition Review*, vol. 7, pp. 361-375.
- MEEKERS D. 1994, « Sexual initiation and premarital chilbearing in sub-Saharan Africa », *Population Studies*, vol. 48, n° 1, pp. 47-64.
- MONDAIN N., DELAUNAY V., LE GRAND T., « Life before marriage : changes in couple formation and premarital pregnancies among sereer Siin in Senegal », soumis à *Studies in Family Planning*, [à paraître, a].
- MONDAIN N., LEGRAND. T., SABOURIN P., « When and whom to marry ? First marriage among Sereer men in rural Senegal », Soumis à *Journal of Comparative Studies*, [à paraître, b].
- NDIAYE C.T., DELAUNAY V., ADJAMAGBO A., 2003, « Connaissance et utilisation des méthodes contraceptives en milieu rural Sereer au Sénégal », *Cahiers Santé AUF*, vol. 13, n° 1, pp. 31-37.
- NDIAYE S., DIOUF P. D. et AYAD M., 1997, *Enquête démographique et de santé au Sénégal (EDS-III) 1997*, ministère de l'Économie et des Finances, direction de la prévision et de la statistique, division des statistiques démographiques, Dakar, 284 p.
- PISON G., HILL K. COHEN B., FOOTE K. 1997, *Les changements démographiques au Sénégal*. Ined, collection Travaux et Documents n° 138, Paris, 240 p.
- QUESNEL A. et VIMARD P., 1988, *Dynamique de population en économie de plantation : le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*, Paris, ORSTOM, collection Études et Thèses, 460 p.
- TABUTIN D., 1997, « Les transitions démographiques en Afrique subsaharienne. Spécificités, changements et incertitudes », in *International Population Conference/Congrès international de la population : Beijing, 1997*, vol. 1. Liège, Belgium, International Union for the Scientific Study of Population [IUSSP], Committee on Economic Demography, pp. 219-47.

- TRUSSELL J., HANKINSON R. et TILTON J., 1992, *Demographic applications of event history analysis*, Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- VIMARD P, ZANOU B (éd.), 2000, *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 302 p.
- WALTISPERGER D., 1974, *Le fichier de population de N'Gayokhème — Analyse des données 1963-1970*, Dakar, ORSTOM, 109 p. + annexes.

Annexe

Tableau 1. Âge médian au premier mariage et au premier rapport sexuel des hommes et des femmes selon le groupe de générations au Sénégal. EDS-III 1997

Âge à l'enquête	Femmes		Hommes	
	45-49 ans	25-29 ans	55-59 ans	35-39 ans
Âge médian au premier mariage				
Total	16,7	18,7	27,3	30,0
Urbain	17,2	23,3	27,6	31,3
Rural	16,3	17,6	27,2	27,1
Âge médian au premier rapport sexuel				
Total	16,7	18,3	25,4	21,3
Urbain	17,2	20,9	25,4	20,5
Rural	16,4	16,9	25,5	22,4

Tableau 2. Zone d'étude et population suivie selon la période d'observation de 1963 à 2001

Période	Zone suivie	Taille de la population	Nb. de villages	Références
1963-65	Arrondissement de Niakhar (1)	33000	65	Cantrelle et Leridon, 1971 Cantrelle, 1969
1963-82	Zone de Ngayokhem (2) incluse dans (1) et (3)	4300	8	Waltisperger, 1974 Garenne, 1981 Garenne et van Ginneken, 1994 Pison <i>et al.</i> , 1997
1984-2001	Zone de Niakhar (3)	30000	30	Delaunay <i>et al.</i> , 2003

Tableau 3. Présentation de l'échantillon du Système de suivi démographique selon la zone d'observation et certaines caractéristiques.
Femmes de 15 à 54 ans et hommes de 20 à 69 ans au 1^{er} janvier 2001

	Zone de Ngahokhem (8 villages)		Zone de Niakhar (30 villages)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Groupe d'âge				
15-19	-	21,1	-	20,2
20-24	25,8	19,9	23,3	18,8
25-29	13,7	12,86	14,6	13,6
30-34	9,5	10,56	10,8	10,9
35-39	10,1	9,0	10,2	9,84
40-44	12,1	11,5	11,0	12,1
45-49	8,3	7,7	8,5	7,7
50-54	4,7	7,3	6,7	6,7
55-59	4,8	-	5,3	-
60-64	6,5	-	5,7	-
65-69	4,6	-	4,1	-
Ethnie				
Sereer	98,7	98,4	96,4	96,4
Wolof	0,2	0,1	1,5	1,4
Toucouleur	1,0	1,1	1,2	1,1
Autres	0,2	0,5	1,0	1,1
Religion				
Musulmane	76,1	81,2	73,5	76,8
Chrétienne	21,9	16,4	23,8	21,1
Traditionnelle	1,4	1,5	2,3	1,7
Non renseignée	0,6	0,8	0,3	0,5
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	63,0	76,7	65,7	80,5
Primaire	18,4	17,44	17,5	13,8
Secondaire et +	9,0	1,9	7,4	2,0
Autre	7,8	3,7	7,7	3,2
Non renseigné	1,8	0,3	1,7	0,5
Total	1 318	1 563	5 847	6 777

Tableau 4. Présentation de l'échantillon selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Enquête ICOFEC

	Hommes	Effectifs	Femmes	Effectifs
Groupe d'âge				
15-19	–	–	16,2	168
20-24	17,9	144	17,5	182
25-29	13,4	108	14,8	154
30-34	10,3	83	13	134
35-39	11,4	92	12,1	126
40-44	11,8	95	11,2	116
45-49	10,5	84	7,6	79
50-54	6,8	55	7,6	79
55-59	6,1	49	–	–
60-64	6,0	48	–	–
65-69	5,7	46	–	–
Ethnie				
Sereer	95,3	766	97,0	1008
Wolof	2,4	19	1,9	20
Toucouleur	1,2	10	0,9	9
Autres	1,1	9	0,2	2
Religion				
Musulmane	73,6	592	77,9	809
Chrétienne	24,8	199	20,8	216
Traditionnelle	1,6	13	1,4	14
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	53,5	428	66,9	695
Primaire	26,4	212	19,9	207
Secondaire et +	10,7	86	3,2	33
Autre	9,5	76	9,8	102
Non renseigné	0,0	0	0,2	2
Situation matrimoniale				
Célibataire	24,4	196	17,0	177
Marié monogames	53,0	426	46,0	478
Marié polygame	21,0	169	33,7	350
Veuf	1,4	2	1,20	12
Divorcé	0,3	11	2,10	22
Activité de saison sèche				
Sans activité	31,0	249	66,2	688
Commerce	6,3	51	17,2	179
Commerce d'animaux	23,8	191	1,0	10
Artisanat	10,2	82	1,8	19
Transport	3,6	29	1,6	0
Salariat (temporaire)	20,4	164	11,4	135
Formation	1,9	15	0,2	2
Autre	2,9	23	0,6	6
Total	100,0	804	100,0	1 039

Tableau 5. Âges médians au premier mariage et à la première naissance selon les générations de femmes

Génération	Âge à l'enquête	Premier mariage	Première naissance	Écarts en années	Effectifs
1945-1954	45-54	15,6	18,6	3,0	158
1955-1964	35-44	17,2	19,3	2,1	242
1965-1974	25-34	17,8	19,9	1,9	289
1975-1984	15-24	20,9	-- ^a	--	350
Total					1 039

^a dans ce groupe de générations, 60 % n'ont pas eu de naissance.

Adjamagbo Agnès, Delaunay Valérie, Antoine Philippe.

Le contexte de la première naissance en milieu rural
sénégalais.

In : Adjamagbo Agnès (dir.), Msellati Philippe (dir.), Vimard
Patrice (dir.). Santé de la reproduction et fécondité dans les
pays du Sud : nouveaux contextes et nouveaux
comportements. Louvain-la-Neuve (BEL), Marseille :
Academia Bruylant, LPED, 2007, p. 499-534.

ISBN 978-2-87209-832-3